

# low publiäre

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE MALAUCÈNE

## Des factures d'eau plus douces





*”Prendre en compte  
la vie au quotidien  
de toutes les  
générations“*

## Édito

# Sommaire

### Temps forts

- P.4 >** - Zoom sur les sapeurs-pompiers  
- Portrait de la nouvelle secrétaire générale de mairie  
- Info sur le portage à domicile...

### Vie associative

- P.10 >** - Pleins feux sur les Joyeux pétanqueurs  
- Les projets du Malo Futsal  
- Le Rétro Moto Club sur les chapeaux de roue...

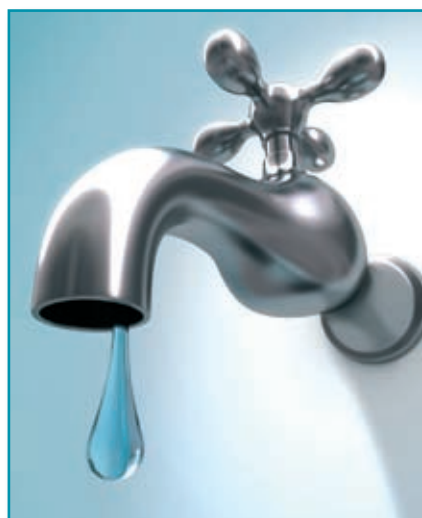
### Kaléidoscope

- P.12 >** Infos pratiques ; infos utiles ; agenda...

### Vie municipale

- P.14 >** Les délibérations du conseil municipal

## LE DOSSIER P.6 > Un nouveau contrat d'affermage pour la distribution de l'eau potable.



Lou Publiaire N° 38 – Janvier 2009

Bulletin municipal de Malaucène

Responsable de la publication :

Dominique Bodon

Conception et réalisation : agence de presse et de communication Capsicom

84 410 Bedoin

Rédaction et photos : Service communication, Myriam Bertrand et agence Capsicom

Photo couverture : Philippe Abel

Contact : com@malaucene.fr

Numéro ISSN : 1272 – 5404

Dépôt légal : juillet 2008

Tirage : 1 500 exemplaires

Imprimé à Montpellier (34)

**V**ous prenez connaissance aujourd'hui de la nouvelle formule du Lou Publiaire que nous avons voulu plus moderne et plus proche de l'actualité locale.

Notre société bouge et il était légitime de vous offrir un magazine informatif qui puisse rendre compte de l'action municipale et mettre en exergue toutes les richesses de notre commune.

Renouvelée à 80%, la nouvelle équipe que j'ai l'honneur de présider s'efforcera d'être toujours à l'écoute des aspirations de notre population locale confrontée, elle aussi, aux soubresauts de la crise économique.

Au cours de notre mandat, nous allons compléter les infrastructures à vocation sociale et les équipements collectifs avec de nombreux projets prenant réellement en compte la vie au quotidien de toutes les générations.

Il en va ainsi du renouvellement du contrat de l'eau potable qui va permettre dès cette année de diminuer de 40% la part fermière sur nos factures. Une excellente nouvelle d'autant que la future station d'épuration qui devrait être opérationnelle fin 2010, aura inévitablement des incidences sur la facture d'assainissement.

La maîtrise de notre budget et l'obtention de subventions conséquentes vont contribuer à mener à bien plusieurs gros chantiers. Je pense au futur centre de loisirs et à la médiathèque, ou encore à l'extension de la salle du Blanchissage qui va devenir rapidement une réalité.

La démolition de la caserne est également programmée pour faire place à un parc agréable et de nouveaux WC

publics plus fonctionnels seront installés.

La transformation du Plan d'occupation des sols (POS) en Plan local d'urbanisme (PLU) doit constituer par ailleurs une formidable opportunité pour conduire une réflexion sur l'avenir de la commune.

Un avenir qui passe par le maintien de l'Office de tourisme qui, malgré ses difficultés de trésorerie, doit demeurer un organe fondamental pour la vie du village. Sous quelle forme ? Plusieurs pistes sont à l'étude et nous ne manquerons pas de vous en informer.

Un avenir qui passe aussi par une plus grande sécurité. Certains faits de délinquance ne sont pas tolérables et nous ne pouvons que dénoncer plusieurs actes à l'origine desquels on retrouve des petits groupes d'individus clairement identifiés. Les services de gendarmerie ont été sensibilisés et une surveillance accrue de notre territoire a été mise en place.

Nous allons donc continuer à dessiner avec enthousiasme les contours d'un futur solidaire qui saura valoriser avec harmonie cadre de vie, environnement et développement économique.

**Excellente année 2009 à vous toutes et à vous tous.**

*Bien cordialement*

**Dominique Bodon**



# À l'honneur

## À l'honneur



### L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG RÉCOMPENSÉE

**D**epuis 1995, François Onde et Jean-Baptiste Hild animent avec un dévouement total et une belle persévérance l'association des donneurs de sang et il était légitime que la commune leur rende hommage pour tout le travail accompli.

Le 9 janvier, lors de la présentation des vœux de l'équipe municipale à la population, le maire Dominique Bodon leur a remis la médaille de la ville pour témoigner de sa reconnaissance et de ses encouragements. Chaque année, quatre collectes sont organisées et en 2008, l'action de l'association a permis de recueillir quelque 135 dons. « Je tiens à remercier tous les Malaucéniens et tous les touristes qui participent régulièrement

aux collectes et rappeler que le don du sang est un geste essentiel pour la vie » a commenté, visiblement ému, le président François Onde. En France, 500 000 malades ont besoin chaque année de produits sanguins, principalement utilisés pour des interventions chirurgicales, le traitement des maladies hématologiques et des cancers ou encore lors des accouchements.

Donner son sang doit donc devenir plus que jamais un acte citoyen. Les donneurs doivent être âgés de 18 à 65 ans et il est inutile de se déplacer à jeun.

## RACHELLE HAUTOIS, NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

En remplacement de Raphaële Geslain partie assumer les mêmes fonctions à Camaret, une commune plus importante, c'est Rachelle Hautois qui est la nouvelle secrétaire générale des services de la mairie depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Née à Troyes (10), âgée de 39 ans et mère de deux enfants, Rachelle a réalisé toute sa jeune carrière dans la fonction territoriale ; comme DGS d'abord à Cabannes (13) puis comme responsable administratif et finances au Syndicat mixte du bassin des Sorgues et enfin en tant que responsable des finances à la mairie de Saint-Victoret (13). « Ma mission consiste avant tout à coordonner et à animer l'ensemble des services et à assister les élus dans la gestion communale de tous les jours » confie Rachelle.



Séduite par l'accueil à la mairie - « une grande famille » reconnaît-elle - elle consacre ses loisirs à ses enfants mais aussi à la pratique du VTT et à la cuisine. Un cordon-bleu, passionné également de décoration, et très attaché à la qualité du service... public. ■

## LES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

La présentation des vœux du maire à la population constitue toujours un événement fort pour la commune dans la mesure où elle permet de dresser le bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer les projets à venir.

Le 9 janvier dans la salle de l'hôtel de ville trop exigüe pour accueillir tous les convives, Dominique Bodon s'est notamment félicité du projet d'extension de la salle du Blanchissage qui pourra accueillir 230 places assises. Outil indispensable au développement du tissu associatif, elle pourrait donc être le théâtre, en fonction de l'avancement des travaux, de la prochaine cérémonie des vœux. ■



## LE SERVICE DU PORTAGE À DOMICILE MUNICIPALISÉ



Depuis le mois de juin, le service du portage à domicile a été municipalisé et aujourd'hui, les bénéficiaires n'ont plus qu'à payer le prix du repas soit 7 euros, la mairie prenant à sa charge le coût du transport. Préparés à la maison de retraite de l'Oustalet, les repas sont livrés six jours sur sept, soit du lundi au samedi compris, aux personnes âgées ou handicapées résidant chez elles. Un service très apprécié qui a donc vu son coût diminuer et qui concerne actuellement une petite dizaine de personnes.

Pour plus de renseignements, contacter Morgane à la mairie. ■

## JÉRÉMY GEORG RÉCOMPENSÉ À LA CHAMBRE DE MÉTIERS

Apprenti au CFA de la chambre de métiers d'Avignon, Jérémy Georg était convié le 20 octobre dans la cité des papes pour recevoir son diplôme de préparation et de réalisation d'ouvrages électriques, des mains de Jean-Louis Gauthier, président de la chambre de métiers et d'artisanat de Vaucluse. Une réception bien sympathique où les remises de diplôme se sont succédé. Pour l'occasion, Myriam Bertrand, conseillère municipale en charge de la communication et de l'information avait fait le déplacement en compagnie de Bénédicte Martin, 1<sup>ère</sup> adjointe, pour remettre à Jérémy, au nom du conseil municipal, le livre de Michel Brusset consacré à l'histoire de Malauca.



## L'HOMMAGE DES ENFANTS AUX COMBATTANTS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, l'armistice a marqué la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918) et la capitulation de l'Allemagne. Le dernier poilu s'est éteint en 2008 et la cérémonie du 11 novembre à Malauca a permis aux enfants des écoles, avec la lecture du message de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'état à la Défense chargé des anciens combattants, de rendre hommage à tous les combattants d'un conflit qui aura fait plus de 9 millions de victimes. L'émotion était au rendez-vous mais tous ces jeunes visages étaient également porteurs d'une immense lueur d'espoir pour rêver d'un avenir de paix.



## Zoom sur :

# Les sapeurs-pompiers à l'honneur pour leur dévouement et leur courage



**A**vec quelque 550 interventions réalisées en 2008, les sapeurs-pompiers de Malaucène n'ont pas ménagé leur action sur le terrain.

La traditionnelle fête de la Sainte Barbe célébrée le 28 novembre en présence notamment de Dominique Bodon ( le maire de Malaucène était accompagné du conseil municipal au grand complet ) Xavier Bernard, conseiller général du canton, le Colonel Dominique Egermont, le lieutenant-colonel Pierre Vial, le commandant de la communauté de brigade de gendarmerie du Ventoux ou encore Bernard Charasse, maire de Beaumont-du-Ventoux, a permis de mettre en exergue le dévouement et le professionnalisme de nos secouristes.

Fort de 32 sapeurs-pompiers volontaires, le centre de Malaucène enregistre l'incorporation de cinq nouvelles recrues qui vont aider à assurer la pérennité des secours dans notre village, mais aussi un changement de commandement.

Ainsi, le lieutenant Michel Fargier, après 9 années « de soucis, d'inquiétudes, de coups de voix, et quelques fois de doutes mais surtout de bonheur » a fait part de

sa volonté de transmettre le flambeau de chef de centre à l'adjudant-chef Canestrari, son adjoint.

Pour le soulager dans sa prise de fonction, Michel Fargier assurera dans un premier temps la gestion du centre du Mont Serein.

Pour sa dernière Sainte Barbe en temps que chef de centre, le lieutenant Fargier, lui-même honoré pour 25 ans de service, a procédé à la remise de médailles au sergent chef Henri Reynaud pour 25 ans de service et au sergent Jean-Pierre Fabre (20 ans).

Le sapeur 1ere classe Grégory Reynaud a été élevé au grade de caporal et les sapeurs de 2<sup>eme</sup> classe, Noémie Tramontin, Yannick Marcelin, Patrice Lambert et Benjamin Paul, ont été promus à la distinction de 1ere classe.

Ce fut aussi l'occasion pour Noémie Tramontin de recevoir le casque d'intervention de son oncle Jérôme Martinez, prématurément décédé en 1997.

Remerciant les sapeurs-pompiers pour leur dévouement au profit de la population en reconnaissant notamment qu'« il n'est pas facile de quitter le lit à 4h00 du matin pour aller courir à l'aide », Dominique Bodon n'a pas manqué d'exprimer son étonnement quant au refus du SDIS d'autoriser les sapeurs-pompiers locaux à assurer la sécurité d'une animation purement locale. S'associant pleinement à l'hommage rendu à Jérôme Martinez, le maire s'est également félicité des conditions dans lesquelles la succession de commandement allait pouvoir se concrétiser. ■

## UN « CENTENAIRE » TRÈS DYNAMIQUE

**A**ccueillant 70 personnes au cœur du village, la résidence de retraite Le Centenaire multiplie les animations pour offrir à ses résidents des instants de détente où la convivialité est très appréciée.

Tout au long de l'année écoulée, les activités ont été nombreuses comme la sortie organisée à l'occasion de la Saint Michel dans les rues animées de Malaucène avec pour finir l'après-midi un bon gâteau offert généreusement aux résidents par le comité des fêtes. En octobre, les pensionnaires ont été conviés à un repas au restaurant La Table Paysanne au Thor avant de visiter, sur le chemin du retour, l'usine de fabrication de nougat et de confiseries Silvain à Saint-Didier.

Quelques jours plus tard, un spectacle de variété était organisé au sein de l'établissement par un « jeune » artiste de 84 printemps. Quant aux rencontres intergénérationnelles, elles demeurent toujours source d'échanges fructueux comme ce fut le cas avec les élèves de CE2 de Mme Vincent (réalisation de maisons en pain d'épice et en bonbons, lecture de contes anciens par Mme Raby...) ou encore avec la venue pendant les vacances de la Toussaint de la petite section du centre aéré de Malaucène pour préparer le Téléthon des 6 et 7 décembre (confection d'objets destinés à la vente).

Pour 2009, les projets ne manquent pas avec, pour commencer, un premier loto qui a eu lieu le 18 janvier.

À noter enfin que l'établissement vient d'obtenir une subvention de 15 000 € sur la réserve parlementaire du député Thierry Mariani pour la réalisation de travaux. ■



## LA SAUR EN QUELQUES CHIFFRES

La Saur (Société d'Aménagement Urbain et Rural) est un des leaders historiques de la gestion déléguée de services pour les collectivités locales dans les domaines de l'eau et de la propreté en France.

Le groupe est spécialisé dans les métiers liés au cycle de l'eau : production, traitement, distribution et gestion des services d'eau et d'assainissement, pose et réhabilitation de réseaux, traitement des sous-produits d'épuration.

En France, la Saur gère notamment l'eau dans 6 700 communes et dessert 5,5 millions de consommateurs soit 700 millions de m<sup>3</sup> d'eau potable produits. Dans le monde, le groupe alimente en eau potable quelque 7 millions de consommateurs.



# factures d'eau plus douces

**GRÂCE AU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'AFFERMAGE, LE PRIX DE L'EAU POTABLE A ÉTÉ REVU À LA BAISSÉ. LE CONTRAT SIGNÉ AVEC LA SAUR PERMET D'ÉVALUER À 50 000 € L'ÉCONOMIE ANNUELLE POUR LES ABONNÉS.**

**R**éunis en séance le 9 décembre 2008, les membres du conseil municipal avaient la lourde responsabilité de procéder au choix du délégataire du service public de l'eau potable pour les 12 prochaines années, le contrat d'affermage arrivant à échéance le 31 décembre.

Au cours de plusieurs mois de procédure, les élus de la commission de délégation de service public et Joël Moczadlo, conseiller municipal délégué à l'eau et à l'assainissement, ont enchaîné les phases de consultation, d'audition et de négociation avec le seul souci d'un service public de l'eau potable performant et offrant le meilleur rapport qualité prix.

Après l'examen de six candidatures ayant répondu à l'appel d'offres, quatre ont été retenues pour répondre au dossier de consultation avec au final trois propositions : la SDEI, la SAUR et la SOGEDO. « Je ne peux que me féliciter de l'excellent travail mené par les élus qui, sous la houlette de Joël Moczadlo, ont permis d'obtenir pour les Malaucéniens une baisse du prix de la redevance fermière de 40 %, se réjouit le maire, Dominique Bodon. Ce résultat est le fruit de longs mois de travail et d'après négociations de la part d'élus particulièrement investis. Nos engagements ont été tenus. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il permettra d'absorber une partie du coût de la nouvelle station d'épuration réalisée par le syndicat Rhône Ventoux, et dont les travaux devraient commencer en 2009, pour un investissement supérieur à 2,5 millions d'euros H.T. ».

Au final, c'est la SAUR qui a été la mieux-disante. Bien implanté au niveau national et régional, le groupe a su proposer les tarifs les plus bas avec des prestations

techniques et des investissements programmés de qualité et d'un niveau un peu plus élevé que ses concurrents.

## **UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR EXPLIQUER LE PRIX DE L'EAU**

Sur les factures, le contrat va se traduire par une baisse de 40% de la redevance fermière.

Ainsi, une famille consommant en moyenne 120 m<sup>3</sup> d'eau potable payait à Malaucène une redevance fermière de 105,40 € ; en 2009, pour la même consommation, elle acquittera une redevance de 63,85 €.

Résultat : si hier, le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable distribué était de 1,992 € TTC, il va être ramené dès cette année à 1,627 €.

Une économie substantielle de 18,33% bienvenue en cette période de crise. « Fin janvier, début février au plus tard, nous allons programmer une réunion publique pour expliquer aux Malaucéniens le déroulement de la consultation, mais aussi, comment se décompose le coût de l'eau » annonce Joël Moczadlo.

Alors que jusqu'à présent, le prix de l'eau était révisable deux fois par an, en mars et septembre, il ne le sera plus qu'une seule fois, soit le premier jour de l'année. « Cet élément a également fait partie de la négociation » se félicite Joël Moczadlo.

Enfin, il est à noter également que les prix avancés pour les prestations optionnelles, comme les nouveaux branchements payés par l'utilisateur, le remplacement des branchements en plomb ou encore l'entretien des bornes d'incendie de la commune, ont été globalement moins élevés que ceux des autres candidats. ■

## COMMENT EST UTILISÉE L'EAU ?

L'essentiel de l'eau que nous consommons à la maison (93 %) est utilisé pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et diverses tâches ménagères.

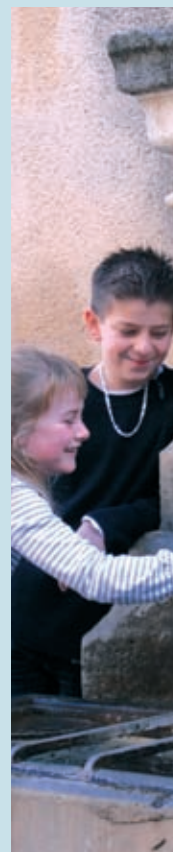
- > Lavage de la voiture, arrosage du jardin : 6 %
- > Vaisselle : 10 %
- > Linge : 12 %
- > Sanitaires : 20 %
- > Bains, douches : 39 %
- > Domestiques divers : 6 %

La boisson (1%) et la préparation des aliments (6%) ne représentent donc que 7 % de notre consommation totale.

## L'EAU AU QUOTIDIEN

Quantité moyenne d'eau, exprimée en litres, nécessaire à :

une chasse d'eau	10 - 12
une douche	30 - 80
un bain	150 - 200
une lessive	80 - 120
une vaisselle	5 - 15
un cycle de lave-vaisselle	13 - 21



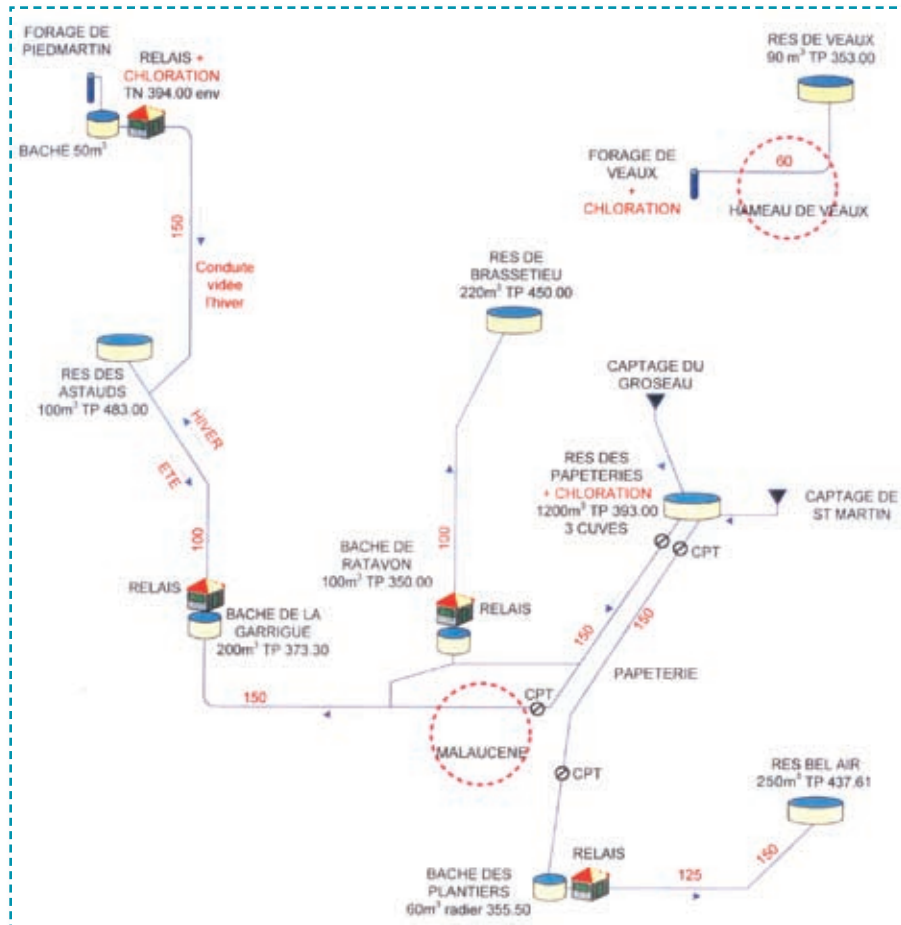
## D'OÙ VIENT NOTRE EAU ?

Deux sources naturelles (le Grozeau et Saint Martin) dont la productivité est directement dépendante de la pluviométrie sur le bassin versant et deux forages (Pied Martin et Veaux) permettent d'alimenter la commune en eau.

Constitué de 61 km de canalisations, le réseau s'étend sur deux zones géographiquement différenciées par l'origine des ressources en eau qui les alimentent.

Deux pompes permettent d'assurer la remontée de l'eau dans les forages et trois stations relais, comprenant chacune deux groupes de pompage afin de maintenir une pression et un débit suffisant chez tous les abonnés, sont régulées à la demande par neuf réservoirs.

Trois stations de production avec traitement par chloration sont localisées aux Papeteries (gravitaire), à Pied Martin (deux pompes de 50 m<sup>3</sup>/h) et à Veaux (une pompe de 10 m<sup>3</sup>/h).





## DIX FONTAINES DANS LE VILLAGE

La gratuité de l'eau étant interdite, les dix fontaines publiques réparties dans la commune feront l'objet d'une facturation de leur consommation. Afin de conserver le caractère pittoresque du village tout en participant à un geste citoyen pour la préservation de l'eau, ces fontaines vont continuer, pour huit d'entre elles, à couler de 8 h à 22 h. Pour le lavoir situé en haut du cours des Isnards, il sera installé un circuit fermé permettant un flot continu d'eau qui ne sera pas potable alors que pour la fontaine située derrière Crémessière, un bouton poussoir permettra d'obtenir de l'eau potable à la demande.



## TROIS QUESTIONS À... **Joël Moczadlo :** « Une bonne négociation »

**>Lou Publiaire :** En tant que délégué à l'eau et à l'assainissement, le nouveau contrat d'affermage vous satisfait-il pleinement ?

**>Joël Moczadlo :** C'est un très bon résultat et je crois pouvoir dire que la nouvelle convention va dans l'intérêt des Malaucéniens. Nous arrivions en fin de contrat avec la SDEI et le nouvel appel d'offres avait pour ambition de faire baisser le prix de l'eau au robinet. Avec une diminution de 40% de la redevance fermière et la préservation d'un service de qualité, l'objectif est atteint. Nous avons mené une bonne négociation.

**>L.P. :** N'avez-vous jamais été tenté par la création d'une régie municipale ?

**>J.M. :** En aucun cas dans la mesure où cela n'aurait absolument pas permis de faire baisser le prix de l'eau tout en conservant une qualité de service optimale.

**>L.P. :** Peut-on considérer que Malaucène est à l'abri de toute pénurie d'eau ?

**>J.M. :** Sur le long terme, avec la modification du climat, il faut rester prudent. De mémoire d'anciens, Malaucène n'a jamais manqué d'eau. Nous avons la chance d'avoir des sources généreuses et des forages performants, ce qui ne doit pas nous empêcher de rester vigilants et d'avoir à l'esprit que l'eau est un bien précieux. La consommation des Malaucéniens est légèrement en dessous des 120 m<sup>3</sup> de la moyenne française. C'est la preuve que la population est sensibilisée à la préservation de l'eau et je ne peux que l'encourager à poursuivre dans ce sens.

## QU'EST-CE QUI VA CHANGER POUR VOS FACTURES ?



En janvier, vous recevez une dernière facture de la SDEI (qui conserve l'assainissement) reprenant la consommation d'eau au 22 décembre 2008 et déduisant les deux derniers mois d'abonnement. À la même période, la Saur vous adresse une facture correspondant à l'abonnement du 1<sup>er</sup> semestre. Fin juin, vous recevrez une deuxième facture qui prendra en compte votre consommation.

## LES STATUTS DE L'ASCO DU GROZEAU SONT CONSULTABLES

L'assemblée générale de l'ASCO (Association Syndicale Constituée d'Office) du Grozeau qui s'est déroulée le 19 novembre a permis de rappeler que les statuts définitifs contre-signés par le sous-préfet sont consultables en mairie ou sur le site de la commune : [www.malaucene.fr](http://www.malaucene.fr) Le règlement intérieur peut être consulté par le même canal et toute réclamation doit faire l'objet d'un courrier et être adressée à l'ASCO du Grozeau, hôtel de ville, 84 340 Malaucène.

Le bureau est composé de R. Colomb (président), G. Echevin (vice-président), H. Gerbaud (secrétaire).

Les membres : Jean-Marc Chalan, Martine Vallon, Geneviève Siaud, Stéphane Gabelin, Marc Peyre, Hubert de Cottreau, Alain Colomb, Bouchab Jaddi, Eric Peyre, Pierre Rivet.

## APPRENDRE AVEC LES ANCIENS

Pour l'association « Apprendre des Anciens », la rentrée des classes s'est passée dans la joie, la reprise des cours de provençal étant aussi l'occasion de se retrouver. De vingt à trente élèves d'horizons très différents tentent de connaître et de comprendre la culture de la région à travers son « parler » mais aussi son savoir oral transmis par les anciens. Pour cette nouvelle année, les cours du lundi auront lieu les 2 et 16 février ainsi que les 2, 16 et 30 mars de 17 h à 19 h dans la grande salle de la mairie.

Par ailleurs, l'assemblée générale aura lieu le samedi 14 février et l'exposition botanique sera organisée à la mi-mai et accueillera la présentation des quelque 400 plantes et arbustes identifiés.

## YOGA ET BIEN-ÊTRE

Pratique des postures de yoga à l'écoute des possibilités de chacun pour acquérir la souplesse et une meilleure vigueur organique ; techniques du souffle, concentration, relaxation ; yoga pour femmes enceintes, postures pour soulager les problèmes de dos...

La séance de yoga amène une sensation de fraîcheur dans le corps et un bien-être psychologique.

Les cours ont lieu au Blanchissage (1<sup>er</sup> étage) les lundis de 17 h à 18 h 30 et de 18 h 30 à 20 h.

Contact : Anne Bougon Delubac. Tél. 04 90 61 99 61.



## LE RÉTRO MOTO CLUB SUR LES CHAPEAUX DE ROUE

Fort de 80 membres, le Rétro Moto Club Malaucénien a fait preuve d'une belle vitalité en 2008. Le 27 avril, une concentration de side-cars antérieurs à 1972 a été organisée place de la mairie avant que les équipages ne participent à une balade de 120 km jusqu'à Gordes. Douze side-cars étaient présents, accompagnés d'une quinzaine de motos.

Les 10 et 11 juin, une exposition des motos des adhérents du club a eu lieu dans le village à l'occasion du Ventoux Rétro Utilitaires et le 22 juin, ce fut au tour des « ancêtres » de s'élancer sur les petites routes avec une participation à la Ronde des Pionniers ouverte uniquement aux motos antérieures à 1928. Le club a aussi participé le 6 juillet à la fête de la Lavande à Ferrassières en exposant une douzaine de motos et les 2 et 3 août, les motards ont organisé la montée du Ventoux qui a réuni une centaine d'engins d'avant 1970, puis, le lendemain, une balade de 100 km ponctuée par un déjeuner au restaurant du Grozeau où 140 repas ont été servis. Pour 2009, le Rétro Moto Club ajoutera une nouvelle manifestation à son programme avec un rassemblement et une balade prévus mi-juillet et réservés aux motos 125 cm<sup>3</sup> des années 50 et aux cyclomoteurs d'avant 1975. Si vous n'avez pas de moto ancienne, mais une moto moderne, vous pouvez faire partie des accompagnateurs qui veilleront à la sécurité.

Contact : Joël Arrighy (Tél. 06 88 01 49 63). ■

## LE MALO FUTSAL NE MANQUE PAS DE PROJETS

Pour sa première année d'existence, et malgré une défaite en coupe de France, le club de futsal de Malaucène a démarré plutôt bien la saison avec un objectif de terminer dans la première moitié du tableau. « En accumulant de l'expérience, l'équipe devrait pouvoir atteindre un niveau équivalent aux meilleurs clubs du championnat » confie son président Arnaud Pedretta qui évoque le projet d'un terrain en synthétique: « Nous espérons pouvoir monter un dossier à présenter aux élus afin que notre association puisse elle aussi bénéficier de son propre stade qui pourrait être utilisé également par des compétitions interscolaires, par les jeunes Malaucèniens ou par le RGM en cas d'intempéries. »

Mais le Malo Futsal a d'autres projets comme la création d'un championnat cantonal ou intercommunal, voire même l'organisation de tournois pour les débutants ou les poussins. « La bonne organisation du club a conduit les commerçants et artisans du village à nous aider financièrement pour cette première année et je tiens encore à les remercier chaleureusement pour leur soutien et leur confiance » conclut Arnaud Pedretta.

**Les rencontres à venir :** 30 janvier à 20h à Avignon (Complexe Monplaisir) : Malo Futsal - Etoile d'Aubune ; 6 février à 21h à Serres : Malo Futsal - Monteux ; 20 février à 20h à Avignon : Malo Futsal - Avignon Futsal ; 25 février à 21h à Valréas : Malo Futsal - US Avignon. Calendrier complet disponible sur <http://malofutsal.sport.fr>.

Contact : 06.13.97.85.27 ou [arnaudpedretta@aol.com](mailto:arnaudpedretta@aol.com) ■

## LES TOURNOIS DU RGM

La réputation des tournois du club de football le Réveil du Grozeau Malaucénien n'est plus à faire et chaque saison, les nombreux clubs ou équipes participants apprécient la qualité de l'accueil et de l'organisation. En 2009, plusieurs tournois sont programmés par le club dont l'assemblée générale aura lieu le 5 juin :

- > 21 mai : tournoi des jeunes.
- > 23 mai : tournoi des débutants.
- > 30 mai : tournoi des filles (sous réserve).
- > 6 juin : tournoi de sixte. ■



## Pleins feux sur :

# Une nouvelle équipe à la tête des Joyeux Pétanqueurs



**LE CLUB EST DÉSORMAIS PRÉSIDIÉ PAR RÉGIS BAUME QUI SUCCÈDE À SERGE DANIEL, DÉMISSIONNAIRE ET NOMMÉ PRÉSIDENT D'HONNEUR.**

L'assemblée générale des Joyeux Pétanqueurs qui a eu lieu le vendredi 21 novembre a enregistré la démission du président Serge Daniel qui s'est dit « las de porter l'association à bout de bras depuis 8 ans ». Pour assurer l'avenir du club et éviter qu'il ne soit mis en sommeil, une douzaine de licenciés ont décidé de le reprendre en main et la réunion du 28 novembre a permis la formation d'un nouveau bureau dont voici la composition : président : Régis Baume ; vice-présidente : Arlette Ripert ; trésorier : Paul Begue ; trésorier adjoint : Guy Faraud ; secrétaire : Michel Filliol ; Secrétaire adjoint : Jean Noël Dino. Afin de le remercier pour l'ensemble de son travail, Serge Daniel a été nommé président d'honneur. Pour l'année 2009, le nouveau bureau a pour ambition de motiver les Malaucéniens

à la pratique de la pétanque en organisant des concours sociétaires dans le village.

Pour les concours inscrits sur le calendrier du comité de Vaucluse, ils se dérouleront toujours sur le boulodrome des Palivettes dont voici le programme :

- > Dimanche 12 avril : montée par 3 (dotation caveau de Beaumont).
- > Samedi 2 mai : montée par 3 (joueurs promotions).
- > Dimanche 17 mai : mêlée par 3 (dotation boulangerie Beaud).
- > Vendredi 29 mai : montée par 3 (joueurs + 55 ans).
- > Vendredi 12 juin : montée par 2 (joueurs + 55 ans).
- > Vendredi 19 juin : mêlée par 2.
- > Vendredi 26 juin : montée par 2 (dotation bar Chez Soi).

Par ailleurs le prix de la licence reste inchangé, soit 25€ payables lors de l'inscription avec certificat médical. ■



## DES COURS DE DANSE ORIENTALE TOUS LES JEUDIS

Depuis octobre 2008, Véra Neikes-Belliardo, intervenante de l'association l'Elan et professeur de danse propose une initiation aux techniques de la danse orientale dans la salle du Blanchissage. Les cours qui ont lieu tous les jeudis de 14h 30 à 15h 45 s'adressent à toutes les femmes, quel que soit leur âge. Ils permettent la découverte des mouvements de base comme les rotations des hanches, les premiers déplacements, l'utilisation des bras... Tous ces gestes donnant lieu à une chorégraphie. « La danse orientale est plus qu'une gymnastique. Elle amène à prendre conscience de son corps en ouvrant les portes de la féminité et

donne la possibilité de s'exprimer d'une manière individuelle » met en avant Véra dont les spectacles animent également repas, soirées et fêtes. Pour découvrir la danse orientale, des stages pour enfants ont lieu également à Saint-Romain-en-Viennois et au centre de loisirs de Vaison-la-Romaine pendant les vacances scolaires. Cette année, des stages pour les enfants à partir de 6 ans devraient également voir le jour à Malaucène.

Contact : association L'Elan. Tél. 04 90 28 11 71. ■

## POUR RETROUVER UN SECOND SOUFFLE

« Nos méthodes de travail vont au-delà de la prévention et du maintien de la santé par la relaxation, l'écoute psychocorporelle (respirations, sons, étirements, bâillements), différentes techniques de tuinas (massages spécifiques chinois) suivant les âges, les saisons, les demandes ; pas de compétition, pas de grades ou de degré, chacun travaille dans le respect de sa structure, toujours en lenteur et en douceur, à l'écoute de ses besoins et ressentis » expliquent Daniel Assié et Marie-Françoise Mazuir, les enseignants de l'association Le Souffle. Créée il y a maintenant plus de dix ans, cette association propose des cours ou des formations individuels ou collectifs. « Nous proposons du travail en individuel, en cours, en stages, en partenariat, en intervention au sein de différentes structures (associations, entreprises, administration, particuliers etc.) mais aussi des vidéoconférences » expliquent encore les deux enseignants qui s'appuient sur 40 ans d'études et d'expériences.

Contact : Association Le Souffle, quartier Saint Raphaël.  
Tél. 04 90 65 17 35 ou 06 84 16 79 97. E-mail : souffle.assoc@voilà.fr ■

## L'ARPAM ANNULE SON LOTO CETTE ANNÉE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas... En effet, en raison de la conjoncture économique, il n'y aura pas de loto de l'ARPAM cette année. Désolée pour les amateurs du petit pion sur le carton, mais « faire un loto médiocre n'est pas dans nos objectifs. Nous nous réservons pour 2010 où, en plus, nous fêterons nos 20 ans » explique sa présidente Myriam Bertrand. En attendant, l'association prépare la 19<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Artistes au village » programmée les 8 et 9 août prochains.

## LES ACTIVITÉS LUDIQUES DU CLUB DES ANCIENS

Le club des Anciens a repris ses activités habituelles avec une fois par mois : concours de belote, scrabble et bengo et tous les jeudis : scrabble, belote, rami. L'occasion de partager un moment ludique de convivialité.

## UN APPEL POUR PRÉPARER LA FÊTE DES ANNÉES 40

Présidée par Chantal Moczadlo, l'association les Doigts de Fée prépare déjà la fête des années 40 qui célébrera la libération de la Provence. Ainsi, elle lance un appel aux Malaucéniens pour qu'ils recherchent dans leurs greniers des tenues d'après-guerre : chapeaux, vêtements, accessoires mais aussi de vieux patrons...

Pour tous renseignements, contact : 04 90 65 17 46.

## UN PORTAIL POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Vous pouvez dès à présent consulter votre compte à distance à partir du site [www.bibliocove.fr](http://www.bibliocove.fr)

Avec le numéro de votre carte de lecteur et votre mot de passe, vous pouvez avoir accès directement à vos prêts. Vous pouvez également laisser des avis sur vos lectures, réserver des livres de chez vous (pour l'instant uniquement les livres de la bibliothèque de Malaucène).

**Pour plus de renseignement, joindre Sandra à la mairie au 04 90 65 20 17. ■**

## VOYAGE À VARS

Avant de prendre sa retraite, André Signouret organisera un dernier séjour/ week-end du vendredi soir au dimanche après midi à Vars (Hautes-Alpes) dans les locaux de l'Orange Bleue au mois de mars prochain (dates à définir) où plus de 400 élèves de l'école de Malaucène sont déjà allés.

Lors de cette rencontre avec ses anciens élèves (classes concernées de 1988 à 2003), vous pourrez pratiquer le ski alpin en toute convivialité. Le coût de la demi-pension a été fixé à 71 €.

**Les forfaits et le matériel de ski ainsi que le transport en voitures individuelles ne sont pas compris. (possibilité de co-voiturage) Renseignements au 06 22 74 23 93 ou à [andre.signouret@orange.fr](mailto:andre.signouret@orange.fr) ■**

## Urgence

- > **Pompiers** : 18 ou 112 (portable)
- > **SAMU** : 15
- > **Gendarmerie** : 17 - 04 90 65 20 09
- > **SAUR** : 0 811 74 47 47
- > **EDF** : 0 810 084 084
- > **Urgences Hôpital de Vaison** : 04 90 36 04 58
- > **Urgences Synergia Polyclinique Pôle Santé de Carpentras** : 04 32 85 85 85
- > **Protection Maternelle Infantile (PMI)** : 04 90 16 15 00
- > **Association Vauclusienne de Prévention de la toxicomanie** : 04 90 82 15 94
- > **Association pour la Prévention et l'Information du SIDA et de la toxicomanie** : 04 90 89 80 45
- > **Centre anti poison** : 04 91 75 25 25

## Agenda

- > **7 février** : théâtre dans la grande salle : évocation de Federico Garcia Lorca à 16 h dans la grande salle de la mairie : La casa de Bernada Alba.
- > **21 février** : repas dansant sous le chapiteau du cirque organisé par le comité des fêtes. Au menu : salade de foies de volaille et ses croûtons, jambon braisé, pommes de terre à la crème, fromage, dessert et vin à discrétion. Tarifs : 18 € pour les adultes et 10 € pour les moins de 12 ans. Places limitées. Réservation à l'accueil de la mairie et dans les boulangeries avant le 18 février inclus.
- > **7 mars** : conférence à 17 h dans la grande salle de la mairie : dans le cadre du 700<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée de Clément V dans notre région, Isabelle Magny, guide conférencière de la Cove, animera une conférence sur le thème.
- > **12 avril** : pétanque montée X 3 au boulodrome.
- > **1<sup>er</sup> mai** : concert à la chapelle du Grozeau avec le violoncelliste Walter Grimmer.
- > **2 mai** : pétanque montée X 3 au boulodrome.
- > **9 et 10 mai** : Ventoux Rétro Véhicules.
- > **16 mai** : fête des enfants, cours des Isnards.
- > **17 mai** : pétanque mêlée X 3 au boulodrome ; balade en side-car, départ devant la mairie.
- > **29 mai** : pétanque montée X 3 (+ 55 ans) au boulodrome.
- > **Du 5 au 7 juin** : bourse aux minéraux dans la grande salle de la mairie.
- > **12 juin** : pétanque montée X 3 (+ 55 ans) au boulodrome.
- > **14 juin** : Rétro Moto Club « balade d'ancêtres ». Départ devant la mairie.
- > **19 juin** : fête de la musique au Centenaire ; pétanque mêlée X 2 au boulodrome.
- > **21 juin** : fête de la musique, jardin de l'Oustalet.
- > **26 juin** : concert gratuit place de la république ; pétanque montée X 2 au boulodrome.
- > **27 juin** : kermesse de l'Oustalet.

## État civil

### NAISSANCES

- 08/10 : Ethan Sayou.
- 27/10 : Elliot Prout.
- 4/11 : Quentin Jean
- 4/12 : Nans Marchioni
- 11/12 : Garance Girard

### MARIAGES

- 09/08 : Etienne Liger et Aurélie Clément

### DÉCÈS

- 04/10 : Jean-Pierre Raymond Louis Richarte.
- 08/10 : Gilbert René Gabriel Clément.
- 12/10 : Simone Hélène Romieu veuve Siaud.
- 13/10 : Alexis Joseph Villon.
- 09/11 : Henriette Marcelle Borne épouse Brulat.
- 07/11 : Suzanne Clémentine Alfrédine Ayme veuve Gleize.
- 14/11 : Marie Madeleine Adrienne Amondieu veuve Chaisse.
- 17/11 : Yvonne De Winne veuve Windels.
- 20/11 : Catherine Marie Maximilienne Alberte Sergent, épouse Mistral.
- 26/11 : Simone Andrée Vendran épouse Brusset.
- 15/12 : François Léon Joseph Heitz.
- 16/12 : Beaufour Cécile Marguerite veuve Bertoni
- 06/01/09 : Restina Fernandino
- 11/01/09 : Comba Giovanni Battista
- 15/01/09 : Mme Simone, Marie, Marguerite Bremond née Peyre



## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2008

**Présents :** Bénédicte Martin, Sébastien Jean, Stéphane Dubreu, Martine Vallon, Gérard Jacquamond, Stéphane Fontin, Roger Roustang, Freddy Guillet, Joël Moczadlo, Françoise Guilloux, Elise Belle, Laurence Théâtre, Odile Martinez, Christine Zeponi, Franco Kasmi, Lionel Bonfils, Myriam Bertrand.

**Absents ayant donné délégation de vote :** Catherine Monier, Laurent Dany, Aristide Boule.

### L'OFFICE DE TOURISME AU CŒUR DU DÉBAT

Gérard Jacquamond, conseiller municipal en charge du tourisme, explique que les difficultés de trésorerie de l'OTSI, association loi 1901, sont dues notamment à la transformation d'un emploi aidé en CDI impliquant une modification substantielle de la masse salariale. Les comptes sont assainis mais pour fonctionner jusqu'en janvier 2009, et malgré le versement de la taxe de séjour par les communes de Malaucène, Beaumont du Ventoux et le Barroux, il est nécessaire de verser une subvention de 8 000 €, en plus de celle votée initialement de 3 000 €.

Sébastien Jean indique qu'il votera contre. D'après lui, c'est une erreur d'avoir embauché un autre CDI plutôt que de recruter un nouveau Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi. Par conséquent, il a fallu restreindre les crédits disponibles pour les autres associations et aucune solution n'est proposée pour 2009. Les 8 000 € ne sont destinés qu'à terminer l'année 2008.

Pour Bénédicte Martin, la subvention de 11 000 € pour 2008 n'est pas indécente en soi. Il ne fallait pas perturber le fonctionnement de l'OTSI en pleine saison. Si la subvention pour 2009 peut être revue à la baisse, la commune ne sera pas en mesure de financer à 100 % la structure. Il s'agit donc aujourd'hui d'une subvention exceptionnelle pour couvrir les charges mais elle rappelle que l'OTSI est une association avec un bureau et un conseil d'Administration dans lequel 3 membres sur 21 seulement représentent la mairie. Ce n'est pas la gestion communale qui est en cause, mais celle de l'association. Le maire insiste sur la nécessité d'éteindre l'incendie. Il n'y a pas de solution pérenne mais si on ne verse pas la subvention, l'OTSI va fermer. Même si on décharge les responsabilités sur la commune, les erreurs de gestion doivent être assumées par tous. Stéphane Dubreu demande pourquoi l'association ne dépose pas le bilan. Bénédicte Martin ajoute qu'en l'état actuel des choses, la subvention sollicitée pour 2009 serait de l'ordre de 38 000 € auxquels il faudrait ajouter le reversement de la taxe de séjour, soit un total situé entre 50 000 et 55 000 €, ce qui paraît peu envisageable au niveau du budget communal. Dominique Bodon explique que le tourisme est une compétence communale sur le territoire de la CoVe. 11 communes financent des offices de tourisme et seules 8 d'entre elles lèvent la taxe de séjour. La CoVe réfléchit à la mise en place d'un office intercommunal et de la taxe de séjour sur les 25 communes, à l'horizon 2010. Freddy Guillet rappelle que la taxe de séjour n'est pas un impôt mais une taxe acquittée par les touristes auprès de l'hébergeur. Gérard Jacquamond a estimé la

capacité de la commune à 1272 lits. Délibération adoptée à la majorité (contre : Sébastien Jean, Stéphane Dubreu, Christian Barnier, Martine Vallon, Stéphane Fontin, Patrick Ponzio, Joël Moczadlo ; abstention : Christine Zeponi).

### RÉHABILITATION ET AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DU BLANCHISSAGE

La procédure de désignation du maître d'œuvre a été groupée pour le Pôle Educatif et de Loisirs et le Blanchissage. Suite aux observations formulées par l'Ordre des Architectes tenant aux missions proposées, une nouvelle procédure est engagée conformément aux articles 28 et 70 du Code des Marchés Publics. Le Maire souhaite que cette procédure n'entraîne pas de retard dans le commencement des travaux prévus courant avril 2009. En outre, il demande à ce que le stationnement soit interdit devant le Blanchissage avec la mise en place de panneaux, signalisation et marquage au sol. Des courriers seront adressés avant verbalisation. Délibération adoptée à l'unanimité.

### UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Pour le service de l'assainissement collectif, les opérations lancées pour Malaucène concernent la réhabilitation du réseau sur la RD 938 (277 000 €) et le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration pour 2 580 000 € et pour lequel la consultation de maîtrise d'œuvre est en cours. Ce dernier projet mérite la plus grande attention, notamment pour le financement de ces travaux dont la répercussion sur le prix de l'eau risque d'être conséquente. Il faut revoir les subventions et l'emprunt souscrit pour l'opération.

Freddy Guillet ajoute qu'un emprunt de 15 ans est prévu et qu'il serait pertinent de lisser la durée du prêt sur celle de l'amortissement de l'équipement, soit d'environ 30 ans. Délibération adoptée à l'unanimité.

### RÉFECTION DES EXTÉRIEURS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour financer les travaux de réfection des sanitaires et le changement des dalles de la cour de l'école maternelle estimés à 56 745 € HT, il est proposé de demander de subvention de 10 000 € auprès du sénateur Alain MILON au titre de la réserve parlementaire. Délibération adoptée à l'unanimité.

### UNE INDEMNITÉ DE CONSEIL AU TRÉSORIER PRINCIPAL

Il est coutume d'attribuer une indemnité de conseil pour la prestation d'assistance et de conseil vis-à-vis de la commune, en matière budgétaire, financière, et comptable. Cette délibération est adoptée à la majorité des votants (contre : Myriam Bertrand ; Abstentions : Elise Belle et Lionel Bonfils).

### UNE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE MAQUIS VENTOUX

L'attribution de cette subvention de 50 € a été omise lors de la préparation budgétaire. D'un faible montant, décidée à l'unanimité, cette

subvention néanmoins de souligner l'importance de cette association pour le territoire.

### COVE : LES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Gérard Jacquamond est élu titulaire avec 21 voix, Bénédicte Martin est élue suppléante avec 21 voix. Stéphane Fontin obtient 2 voix et Joël Moczadlo 1 voix.

### MOTION DE SOUTIEN AUPRÈS DE L'UNESCO POUR LA PRISE EN COMPTE DE L'OCCITAN

A la suite du passage à Malaucène des marcheurs « li caminaire » de la chombra d'Oc d'Italie qui ont relié l'Italie à l'Espagne, l'association Felibrige représentée par Lou Baile Jan-Marc Courbet de Bollène, a sollicité de la part du conseil municipal une délibération en faveur de l'inscription à l'UNESCO de la langue d'OC au Patrimoine mondial de l'humanité. Il faut savoir qu'en France, dans 31 départements, depuis 1000 ans, la langue d'Oc est un des piliers de notre langue française et que l'association malaucénienne « Apprendre des Anciens » s'efforce de faire survivre à travers ses cours de provençal. Motion adoptée à l'unanimité des votants (abstention : Gérard Jacquamond).

### QUESTIONS DIVERSES

#### > Les platanes du Cours sous surveillance :

Stéphane Dubreu annonce qu'une expertise va être menée sur l'état des platanes du Cours. Le reste de l'étude sera inscrit au budget 2009 et consistera en l'élaboration d'un Plan Vert sur toute la commune. Certains platanes risquent de s'effondrer et présentent un réel danger pour la sécurité des personnes et des biens. Il faudra, dans un second temps, travailler sur une campagne de remplacement.

> Piste du Rissas : Freddy Guillet signale que plusieurs personnes demandent la fermeture de la piste du Rissas. Les véhicules circulent à une vitesse excessive. Dominique Bodon rappelle que la décision de l'ouvrir est récente et que si la demande provient de la société de chasse, il y sera répondu favorablement.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2008

**Présents :** Bénédicte Martin, Sébastien Jean, Stéphane Dubreu, Martine Vallon, Gérard Jacquamond, Stéphane Fontin, Roger Roustang, Freddy Guillet, Joël Moczadlo, Françoise Guilloux, Elise Belle, Laurence Théâtre, Odile Martinez, Catherine Monier, Christine Zeponi, Franco Kasmi, Lionel Bonfils, Myriam Bertrand, Aristide Boule.

**Absents ayant donné délégation de vote :** Laurent Dany, Roger Roustang

### DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé à l'ensemble des élus de définir une politique de régulation des collections de la Bibliothèque Municipale et d'en définir les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place : mauvais état physique, contenu obsolète mais aussi documents dont le contenu n'intéresse plus personne, livres

qui ne sortent jamais, nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins...

L'élimination des ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, auquel sera annexé un état des documents éliminés comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire.

Cathy Monier propose aux conseillers municipaux de charger pour la durée du mandat, Sandra Reynaud, responsable de la bibliothèque municipale afin de procéder à l'élimination des ouvrages mentionnés. Délibération votée à l'unanimité. Par ailleurs, le règlement intérieur de la bibliothèque va être modifié dans la continuité de la mise en réseau des bibliothèques des communes de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe). Les modifications apportées concernent essentiellement les modalités de prêts :

> Le prêt consenti à titre individuel est sous l'entière responsabilité de l'emprunteur. L'utilisateur peut emprunter jusqu'à 6 livres à la fois pour une durée de prêt limitée à 3 semaines avec la possibilité de renouvellement une fois. Pour les CD audio, l'utilisateur peut emprunter 2 CD à la fois pour une durée de prêt limitée à 3 semaines maximum.

> L'accès à Internet est réservé aux personnes inscrites à la bibliothèque. Toutefois ce service est dédié uniquement à la recherche et au catalogue de la bibliothèque. L'envoi de courriel, la consultation ou la discussion, le téléchargement sont strictement interdits.

> Le bibliobus de la Bibliothèque Départementale de Prêt assurant un passage bimestriel (en dehors des vacances scolaires), ainsi que le musibus assurant un passage trimestriel, il est demandé aux usagers de rendre les livres et CD appartenant à la Bibliothèque Départementale de Prêt 3 semaines avant le passage du bibliobus ou du musibus. Il est possible à cette occasion de demander des documents ne se trouvant pas dans les fonds ; une liste de réservations est en effet transmise à la BDP, avant le passage du bibliobus. Dans la mesure des disponibilités, ces demandes sont honorées. Délibération adoptée à l'unanimité. Le nouveau règlement sera affiché dans les locaux de la bibliothèque municipale et un exemplaire sera remis à chaque famille adhérente.

## LOCATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX ET CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉCOLE

Dominique Bodon propose de louer l'appartement de type F3 d'une superficie de 64 m<sup>2</sup> et de fixer le loyer mensuel à deux cent euros (200 €) et l'appartement de type F4 d'une superficie de 176 m<sup>2</sup> pour le même loyer qui sera révisable selon l'indice INSEE de référence des loyers. Le système de chauffage des appartements est indépendant de celui de l'école et à ce propos le maire informe les élus qu'il est prévu de changer la chaudière de l'école en 2009 ce qui permettrait de réaliser des économies sur les consommations de fuel.

Bénédicte Martin précise qu'il est nécessaire que l'ensemble du réseau soit en état pour que l'économie soit importante et réelle et précise qu'après avoir rencontré le service environnement de la COVE en compagnie de Mm Jean et Guillet, il semblerait nécessaire de réaliser un audit afin

de faire le choix d'un système de chauffage le plus adapté aux locaux scolaires. F.Guillet ajoute que l'audit serait réalisé par la COVE, ce qui permettrait, à condition que le bâtiment soit bien isolé, de bénéficier par la suite de subventions du conseil régional pour le changement du système de chauffage. Le conseil municipal à l'unanimité accepte ces propositions.

## FREDDY GUILLET, 6<sup>ÈME</sup> ADJOINT

Dominique Bodon propose à l'assemblée constituée de procéder à l'élection d'un sixième adjoint au maire. A l'issue du premier tour de scrutin, avec 20 voix sur 23 votants Freddy Guillet est proclamé adjoint et est immédiatement installé.

## CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL COMMUNAL

La commune a, par délibération du 22 avril 2008, demandé au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse de souscrire, pour son compte, un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de souscrire le contrat d'assurance du personnel auprès de la compagnie d'assurance Generali Vie aux conditions suivantes : Durée du contrat : 5 ans à compter du 1er janvier 2009 ; régime du contrat : capitalisation ; préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de quatre mois.

## UN CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La politique nationale menée dans le domaine de la sécurité routière a permis une baisse significative du nombre d'accidents et de victimes depuis 2003. La charte départementale de partenariat sur la sécurité routière signée en octobre 2007 avec l'association des Maires du Vaucluse induit la nomination d'un élu correspondant sécurité routière qui sera l'interlocuteur privilégié des services préfectoraux pour le partage de l'information et le relais de communication ayant trait à la sécurité routière. Les candidatures de Dominique Bodon et de Laurence Theatre, conseillère municipale déléguée à l'enfance et à la jeunesse, sont acceptées à l'unanimité.

## SOUTIEN AU TÉLÉTHON

Sébastien Jean expose que dans le cadre de cette manifestation, le comité local en charge de l'organisation, a prévu un « fil rouge » : 1 kilomètre à vélo et un euro versé par kilomètre effectué dans la limite de 300 euros. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de verser un euro par kilomètre effectué dans le cadre du « fil rouge » dans la limite de 300 euros. La somme sera versée à l'issue de la manifestation à l'Association Française contre les Myopathies.

## QUESTIONS DIVERSES

> **Pour la démolition de la caserne** : les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2009 mais l'opération ne pourra pas être réalisée avant le printemps. La directrice de la Maison de retraite en a été informée lors d'une réunion en mairie relative au problème du chauffage commun Maison de retraite-bâtiment Mairie. Dominique Bodon informe les élus que sur le budget 2009

devra être inscrit un budget pour rembourser à la Maison de retraite sa part de chauffage (estimée grâce à un compteur à 26% de la consommation actuelle).

> **Office de tourisme** : une réunion spécifique relative à l'avenir de l'office du tourisme sera bientôt programmée.

> **Station d'épuration** : Joël Moczdlo, délégué à l'eau et l'assainissement évoque la construction de la station d'épuration : la procédure de consultation des entreprises est en cours sachant que c'est le syndicat qui est maître d'ouvrage.

> **La mairie accueille une exposition sur l'ours** : Myriam Bertrand, déléguée à la communication, informe les élus de l'organisation d'une exposition sur l'ours du Ventoux dans le hall de la mairie du 17 mars au 16 avril 2009.

> **Entretien des chemins ruraux** : il est urgent d'intervenir : quartier des plantades, plan de Laval, Pont Vieux (lotissement) et quartier du Puy.

> **Signalétique commerces et artisans** : une étude est en cours pour renouveler l'ensemble de la signalétique dans le village mais le dossier doit encore être affiné.

## 2 000 € pour la coopérative scolaire

A l'initiative de la municipalité, une subvention exceptionnelle de 2 000 € a été attribuée par le député Thierry Mariani, sur sa réserve parlementaire, pour les classes transplantées.

## AVIS D'ATTRIBUTION

### Pouvoir adjudicateur :

Commune de Malaucène, Hôtel de Ville, Cours des Isnards 84340 Avignon

A l'attention de Monsieur le Maire

Tél : 04 90 65 20 17 – fax : 04 90 65 14 50 –

mail : mairie@malaucene.fr

### Type du pouvoir adjudicateur :

Collectivité territoriale

### Objet du marché :

Service public de distribution d'eau potable de la commune de Malaucène

### Description succincte du marché :

Gestion du service public d'eau potable de la commune de Malaucène

### Procédure :

Délégation de service public par affermage (articles L.1411 du CGCT)

### Attribution du marché :

Gestion du service public d'eau potable de la commune de Malaucène

**Date d'attribution : 09 décembre 2008**

### Nombre d'offres reçues :

3 (6 candidatures)

### Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué :

SAUR France, ZI de Saint Cézaire  
281. avenue Pavlov, 30 936 Nîmes

### Tarification à l'utilisateur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 :

> Abonnement annuel : 22.38 €

> Consommation par m<sup>3</sup> : 0.3456 €

### Renseignements complémentaires : Parutions :

> TPMB le 7 mai 2008

> BOAMP le 6 mai 2008

### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes, 16. Avenue Feuchères 30941 Nîmes cedex 09  
Tél : 04 66 27 37 00 – fax : 04 66 36 27 86

# 4 spectacles

## proposés par la commission Culture et Patrimoine de la ville de Malaucène

### THÉÂTRE

#### Hommage à Federico Garcia Lorca

**Samedi 7 Février à partir de 16 heures dans la grande salle de la mairie.**

Poète, dramaturge, peintre, pianiste et compositeur espagnol, Federico García Lorca a écrit en 1936 *La Maison de Bernarda Alba* (La casa de Bernarda Alba), un drame en trois actes dénonçant la société traditionaliste espagnole. Les personnages sont uniquement des femmes, enfermées dans leur maison suite au décès de leur père ou de leur mari. La veuve Bernarda oblige ses filles à rester cloîtrées afin de respecter le veuvage et le respect dû à leur père ou à leur beau-père (car il s'agit du deuxième mari de Bernarda, le premier étant décédé).

Dans cet univers clos, Lorca nous montre l'inéluctable drame lorsque la religion et la frustration ont le pouvoir.

La compagnie Jean Thomas se produira le samedi 7 février dans la grande salle de la mairie dans une mise en scène signée Michel Paume.

Auparavant, à 16 heures, Martine Hild et Paul Peyre évoqueront l'immense œuvre de Federico Garcia Lorca.

Entrée 5 €.



### THÉÂTRE

#### « Cassaire Pécaire » ou « Monsieur chasse » selon Vincent Siano

**Représentation le 27 ou le 28 mars (date à préciser) à 20h 30 dans la grande salle de la mairie.**

« Monsieur chasse » est une comédie en trois actes de Georges Feydeau qui a été représentée pour la première fois à Paris, sur la scène du Palais-Royal, le 23 avril 1892.

Un mari volage utilise la chasse comme alibi pour rejoindre sa maîtresse, la femme de l'ami avec qui il est censé courir le lièvre. Pendant ce temps, sa femme repousse les avances d'un galant médecin, poète à ses heures perdues, tout en préparant, en sa compagnie, les cartouches de son mari...

Avec « Cassaire Pécaire », inspiré de l'œuvre du maître de la comédie, Vincent Siano, le directeur artistique et pédagogique du Trac, signe une mise en scène originale. Cette adaptation en chansons se déroule à Marseille dans le milieu bourgeois, ce qui donne au texte quelques couleurs provençales, avec des chants de type « cabaret » inspirés du répertoire marseillais.



### CONFÉRENCE

#### Quand Clément V séjournait à Malaucène

**Samedi 7 mars à 17 heures dans la grande salle de la mairie.**

Bertrand de Got, élu pape en 1305, choisit le nom de Clément V. Le 9 mars 1309, il fait son entrée à Avignon. Il est le premier pape à s'y installer et la papauté y demeurera près d'une centaine d'années. Son pontificat, bien que bref, est jalonné d'événements historiques comme l'affaire des templiers ou encore l'attentat d'Agnani, mais surtout de l'installation de la curie à Avignon et la centralisation de l'Église. Le premier pape d'Avignon séjourne aussi dans le Comtat Venaissin, pontifical depuis le 13<sup>ème</sup> siècle et qu'il apprécie tant. Il élit résidence dans d'autres agglomérations telle que l'Autre Rome ; ainsi il vit à Montoux, à Châteauneuf mais principalement à Carpentras et à Malaucène. Le 7 mars 2009 à 17 heures, dans la grande salle de la mairie, dans le cadre du 700<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée de Clément V dans notre région, Isabelle Magny, guide conférencière de la Cove, animera une conférence sur ce thème. Entre littérature, mythes et réalité, il sera question du parcours de Bertrand de Got et de son rôle dans les affaires de son temps ainsi que de son choix de résidence à Avignon. L'accent sera mis sur son attachement au Comtat Venaissin et sa résidence de Malaucène au Prieuré du Grozeau dont ne subsiste aujourd'hui que la chapelle.



### MUSIQUE

#### Concert à la chapelle du Grozeau

**1<sup>er</sup> mai à 17h 30 à la chapelle du Grozeau.**

Avec quatre musiciens allemands (deux violonistes, un alto et un autre violoncelliste), Walter Grimmer se produira le 1<sup>er</sup> mai, à 17h 30 à la chapelle du Grozeau.

D'origine suisse, Walter Grimmer est arrivé en France il y a bientôt quinze ans et s'est installé à Malaucène il y a quatre ans. Violoncelliste de renom, il a commencé la musique dès l'âge de 7 ans. Mais ce n'est qu'à 16 ans qu'il décide que ce sera sa profession. Après des études en Suisse, en Allemagne (Sarrebuck), en Italie (Rome) et en France (Paris), Walter se retrouve violoncelliste solo dans l'orchestre symphonique de Berne (Suisse) sous la direction de Charles Dutoit. Ensuite, il intègre le « quatuor de Berne », spécialisé en musique contemporaine et est professeur au conservatoire. Actuellement, il poursuit un projet pédagogique visant seize pièces de compositeurs violoncellistes français pour préparer les jeunes à la maîtrise des grandes œuvres classiques en faisant des annotations précises du style et la technique.

